

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



TRIBUNAL PERMANENT DES PEUPLES SUR LA TURQUIE ET LES KURDES

Session sur les violations alléguées du droit international et du droit international humanitaire par la République de Turquie et ses officiels contre le peuple kurde et ses organisations.

15-16 MARS 2018

BOURSE DU TRAVAIL - PARIS

INFO / Inscriptions : tribunal-turkey-kurds.org



TRIBUNAL PERMANENT DES PEUPLES
SUR LA TURQUIE ET LES KURDES

Conférence de présentation

mardi 13 mars 2018 de 14h à 16h
à la Maison du Barreau 2 rue de Harlay
75001 Paris

avec la participation de

HEVAL ARSLAN,
journaliste (modératrice)

GIANNI TOGNONI,
secrétaire général du Tribunal permanent des peuples

CHRISTIAN CHARRIÈRE-BOURNAZEL,
ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris

BASILE ADER,
vice-bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris

TONY SIMPSON,
Bertrand Russell Peace Foundation

ANTOINE COMTE,
avocat des familles des trois militantes kurdes tuées à Paris en
2013

JAN FERMON,
avocat et secrétaire général de l'International Association of
Democratic Lawyers (Belgique)

PAUL MOLAC,
député français



TRIBUNAL PERMANENT DES PEUPLES
SUR LA TURQUIE ET LES KURDES

La session du Tribunal sur la Turquie et les Kurdes aura lieu

les 15 et 16 mars 2018
à la Bourse du Travail, salle Eugène Hénaff
29 boulevard du Temple
75003 Paris

Ces dernières années, de nombreuses organisations de défense des droits humains dénoncent des crimes de guerre massifs dans le cadre du conflit armé opposant l'Etat turc aux rebelles kurdes. Outre ces crimes destinés à terroriser la population civile dans son ensemble, des agents de l'Etat turc auraient commis des assassinats ciblés visant des opposants et notamment des personnalités kurdes.

Qu'en est-il au juste ?

Pour faire la lumière sur ces allégations, le Tribunal permanent des peuples, tribunal d'opinion indépendant chargé d'examiner les situations de violation des droits fondamentaux des peuples, tiendra une session exceptionnelle à Paris, les 15 et 16 mars 2018.

Après s'être penché l'an dernier sur la situation des peuples Rohingya et Kachin en Birmanie, le Tribunal permanent des peuples consacrer sa 44e audience à un examen détaillé des dramatiques événements qui ont frappé le peuple kurde sur son sol ou ailleurs, et s'efforcera d'éclaircir le rôle de l'Etat turc dans ces tragédies.

Composé de juges éminents, dotés d'une incontestable autorité morale, le Tribunal permet d'éclaircir et d'établir des faits dramatiques peu connus, voire délibérément ignorés. En portant ceux-ci à la connaissance des médias, du grand public et de la communauté politique internationale, il ouvre la voie à une large prise de conscience ainsi qu'à des mesures concrètes.



TRIBUNAL PERMANENT DES PEUPLES
SUR LA TURQUIE ET LES KURDES

Sous le parrainage de

Bertrand Russell Peace Foundation

Mgr Desmond Tutu, prix Nobel de la paix 1984

Noam Chomsky, linguiste

Toni Negri, philosophe

Slavoj Žižek, philosophe

Margaret Owen, avocate spécialisée dans les droits de l'homme

Helena Kennedy, membre de la Chambre des Lords

Eva Joy, Députée européenne

Patrice Franceschi, écrivain

Stéphane Breton, ethnologue et cinéaste

Michael Mansfield, Queen's Counsel

Contact presse :

Hazal Karakuş

+33(0)783569567

press@tribunal-turkey-kurds.org

Sur une proposition de

L'Association Internationale des Juristes Démocrates (AIJD-IADL),
L'Association Européenne des Juristes pour la Démocratie & les Droits de l'Homme
(EJDH-ELDH),
L'Association pour la Démocratie et le Droit International (MAF-DAD) et
L'Institut Kurde de Bruxelles

